

Membre de la BRVM

CGF BOURSE

Société de gestion et d'Intermédiation agréée

LETTRE MENSUELLE

N° 75 - Décembre 2005

ANALYSE BOURSIÈRE

Un marché des actions gonflé par la transaction sur dossier de l'action BICI CI

Le volume d'actions négociées ce mois de novembre a été multiplié par 8, passant de 71 464 à 615 756 actions. La valeur totale des actions transigées a atteint 13,7 milliards de Fcfa en novembre contre 954 millions de Fcfa le mois précédent. Cette importante hausse du volume des échanges sur le marché des actions s'explique principalement par une transaction sur dossier de l'action BICI CI opérée le 16 novembre et portant sur 511 051 actions à 22 400 Fcfa pour un montant total de 11,45 milliards de Fcfa. A la fin du mois de novembre 2005, le marché des actions a poursuivi sa hausse avec une capitalisation boursière de 1 183 milliards de Fcfa contre 1 154 milliards de Fcfa en octobre. Au terme de ce mois de novembre, le marché obligataire a maintenu une capitalisation boursière de 326 milliards de Fcfa. Concernant les indices, le BRVM Composite gagne 2,52 points pour s'établir à 102,74 points tandis que le BRVM 10 progresse de 2,67 points et se positionne à 133,82 points.

Les actions les plus actives ce mois de novembre ont été principalement : BICI CI, SAPH CI et SMB CI avec, respectivement, 511 051, 53 184 et 28 338 titres transigés. Rappelons que le volume enregistré par l'action BICI CI est dû à la transaction sur dossier évoquée ci-dessus. Cette opération avait pour objectif la cession des actions BICI CI détenues par la BNP Paribas S.A. au profit de sa filiale BNP Paribas BDDI Participations (cf. Annonces). Deux autres transactions sur dossier ont été effectuées, l'une sur l'action SONATEL SN pour 250 actions à 60 000 Fcfa et l'autre sur l'action TOTAL CI pour 127 actions à 48 250 Fcfa.

L'action SOLIBRA CI gagne 7 000 Fcfa à 212 150 Fcfa soit une hausse de 3,41%. SAFCA CI enregistre un gain de 3 000 Fcfa et s'affiche à 32 000 Fcfa. CIE CI gagne 2 990 Fcfa à 10 990 Fcfa. Ainsi, CIE CI, SAFCA CI et SICABLE CI ont été les actions les plus en vue ce mois de novembre avec respectivement des hausses de 37,4%, 10,3% et 8,2%. UNILEVER CI accuse la baisse la plus importante, soit 2 010 Fcfa depuis fin octobre à 13 500 Fcfa. FILTISAC CI perd 550 Fcfa et s'affiche à 7 450 Fcfa. SAPH CI, malgré un important volume de transactions, a perdu 500 Fcfa pour s'établir à 4 500 Fcfa.

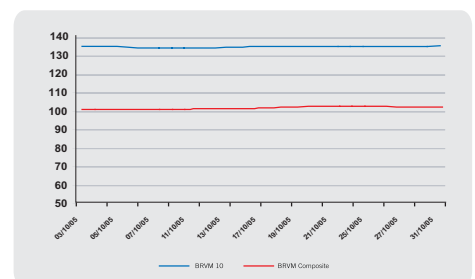
Le secteur « finances » a littéralement monopolisé le marché des actions avec 516 883 titres transigés en novembre contre 4 179 le mois précédent.

Le secteur « Agriculture » a enregistré un volume de 53 690 actions échangées et celui dit « Services Publics » a généré 11 527 transactions.

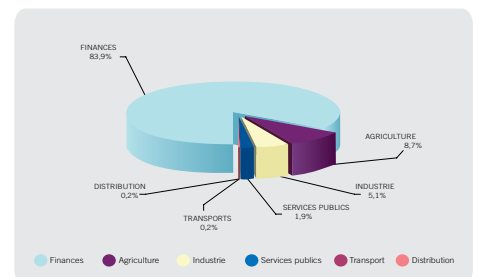
Les secteurs « Transport » et Distribution » totalisent des volumes respectifs de 1 455 et 928 titres échangés sur le marché.

Le mois de novembre a enregistré un volume de 19 652 obligations échangées pour une valeur de 197 millions de Fcfa contre 40 459 pour une valeur de 205 millions de Fcfa, le mois précédent. Le fait marquant du marché obligataire aura été la vente de 15 000 obligations « TPCI 6,5% 2003-2006 » à 10 000 Fcfa, traité pendant la séance du 14 novembre. Cette transaction a donc porté sur 150 millions de Fcfa, soit près de trois quart (75%) de la valeur des obligations échangées sur le marché.

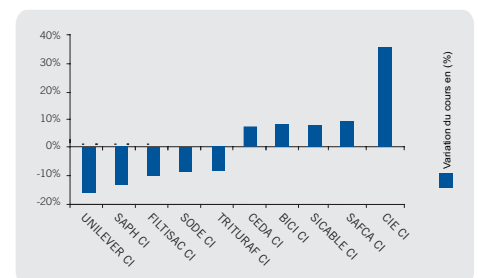
Evolution des indices



Volumes sectoriels



Plus fortes hausses / baisses



CGF BOURSE

Certifié ISO 9001 : 2000 par



1^{ère} SGI Ouest africaine certifiée
ISO 9001 version 2000

THÈME DU MOIS

Le rapport annuel, un outil privilégié de la communication financière

C'est la fin de l'année. C'est le moment, pour les responsables financiers et les comptables, des travaux de fin d'exercice, du calcul des soldes caractéristiques de gestion en vue de produire une information juste sur l'activité globale de la société. L'entreprise doit concevoir un rapport sur l'exercice qui vient de s'achever, destiné à l'information des actionnaires mais également à l'intention des employés, des partenaires et de la clientèle. Aujourd'hui, la rédaction du rapport annuel est devenue un grand moment de communication financière qui, jadis, ne concernait qu'un public restreint de connaisseurs de la finance d'entreprise (gestionnaires, comptables, analystes financiers...). Elle participe désormais de la stratégie économique globale de l'entreprise. Elle est indissociable de la communication institutionnelle surtout lorsqu'il s'agit d'une entreprise cotée en bourse comme par exemple la Sonatel (Sénégal) ou la SAGA (Côte d'Ivoire) qui sont présentes sur le Marché Financier Régional qui, par essence, est un marché d'anticipation où les représentations et les images sont essentielles.

Les techniques de communication financière s'inspirent de plus en plus de la publicité moderne, grand public. L'entreprise ne doit pas raisonner en terme d'obligation légale mais de politique de communication. La communication financière doit informer, convaincre mais aussi séduire. Elle s'adresse aujourd'hui à une cible élargie, surtout pour les sociétés cotées en bourse : les employés, les analystes financiers, les gérants d'OPCVM, les investisseurs institutionnels, les journalistes de la presse économique et financière, les petits porteurs et autres divers interlocuteurs de l'entreprise (clients, fournisseurs, pouvoirs publics, élus locaux, leaders d'opinion, étudiants...).

Les sociétés cotées sont tenues de diffuser périodiquement certaines informations concernant leur situation financière. Elles doivent publier leurs résultats financiers au terme de chaque exercice fiscal. Concernant la BRVM (Bourse Régionale des Valeurs Mobilières), le Règlement Général Relatif à l'Organisation, au Fonctionnement et au Contrôle du Marché Financier Régional de l'UMOA stipule, en son article 127 : les sociétés dont les valeurs sont inscrites à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières sont tenues de fournir au minimum :

a) Dans les trois mois suivant la fin de chaque exercice :

- i) un tableau d'activités et de résultats ;
- ii) le cas échéant, les mêmes documents que ceux désignés ci-dessus, dressés sous forme consolidée.

b) Dans les 45 jours suivant l'approbation des états financiers par l'Assemblée Générale Ordinaire :

- i) les états financiers de synthèse, éventuellement consolidés, approuvés et revêtus de l'attestation des commissaires aux comptes ;

- ii) la décision d'affectation du résultat ;
- iii) la copie du texte des résolutions de l'Assemblée Générale réunie en la forme ordinaire ou extraordinaire, le cas échéant, avec signalement de toute modification affectant les statuts dans ce dernier cas.

La communication financière peut prendre plusieurs formes car la palette de ses outils s'est beaucoup élargie. En effet, les entreprises recourent toujours aux techniques classiques telles que la publication d'avis, l'édition de brochure, les rencontres avec les milieux spécialisés. Cependant, soucieuse de mieux communiquer, elles ont investi de nouveaux secteurs : la publicité, l'audiovisuel, la télématique et l'Internet. Néanmoins, au-delà du communiqué de presse et des actions de relations publiques (conférences de presse, publiereportages, interviews, tables rondes, émissions télévisées ou radiophoniques...), le rapport annuel reste l'un des outils privilégiés de la communication financière.

Autrefois, les rapports annuels étaient publiés «sous la contrainte», pour répondre aux obligations administratives et fiscales. Aujourd'hui, ils sont volontairement considérés comme des outils de communication et de séduction. Ils fournissent à l'entreprise une occasion d'informer ses publics cibles, notamment les actionnaires et la presse. Les informations qu'ils contiennent, le ton qu'ils adoptent, s'en trouvent modifiés. Les documents rébarbatifs d'autrefois font place à de splendides brochures avec un effort considérable sur la présentation, l'infographie et la mise en page rehaussée par de fort belles illustrations. Il est heureux que la plupart des grandes entreprises, surtout les banques de la place, l'ont bien compris et leurs responsables de communication font le pied de grue dans les imprimeries, chaque année, à quelques semaines des Assemblées Générales.

LU POUR VOUS

L'excédent commercial chinois menace de s'envoler

L'excédent commercial de la Chine pourrait dépasser 70 milliards de dollars fin 2005, soit plus du double de celui de l'an dernier (31,9 milliards). Le déficit enregistré par les seuls Etats-Unis atteindrait 190 milliards de dollars, contre 161 milliards en 2004. Pour les cinq premiers mois de l'année déjà, l'excédent global de la Chine est, à 30 milliards de dollars, supérieur aux 25 milliards dégagés pour l'ensemble de 2004 !

Les économistes suggèrent au gouvernement chinois d'augmenter ses importations dans l'énergie, les matières premières et les produits agricoles. Entre janvier et juin, le volume total des importations chinoises n'a, en effet, progressé que de 13,7%, contre 40% pour la même période de l'an dernier. Ce tassement résulte mécaniquement des mesures anti-surchauffe prises par les autorités. Les dépenses de travaux publics, par exemple, sont plafonnées à 9,7 milliards de dollars cette année alors qu'elles représentaient 13,3 milliards en 2004 et 16,9 milliards en 2003.

Malgré cela, la Chine ne ralentit pas. Au premier trimestre, son produit intérieur brut a augmenté de 9,5% et les investissements des entreprises ont bondi de 22%. Le Premier Ministre Wen Jiabao s'en félicite : « l'économie de la Chine peut encore se développer de manière rapide, stable et durable. »

La Chine est sans complexe. Quand elle multiplie les opérations de rachat à l'étranger, c'est aussi pour rééquilibrer sa balance commerciale. Investir hors des frontières devrait « alléger les pressions ». Mais ce n'est pas aussi simple. La polémique née de l'offre de CNOOC (China National Offshore Oil Corp.) de reprendre le groupe pétrolier américain Unocal (Union Oil Company of California) le prouve.

Les Etats-Unis n'acceptent pas d'ouvrir un secteur aussi stratégique. Ils n'arrivent pas à trancher entre la doctrine du libre marché et la défense de leurs intérêts énergétiques. La Chambre des représentants juge que l'opération « menace la sécurité nationale », mais Pékin « exige que le Congrès cesse la politisation des questions économiques et commerciales et cesse d'interférer dans les échanges entre des entreprises des deux pays ».

En réalité, pour Washington comme pour Bruxelles, la vraie question n'est pas là. Les Occidentaux veulent obliger la Chine à réévaluer sa monnaie, le yuan, maintenu autour de 8,2 yuan pour un dollar depuis 1994. La Banque Centrale souffle le chaud et le froid. Un jour elle affirme qu'elle étudie la question. Un autre, elle dément toute volonté de bouger. Mais ce n'est pas nécessairement le remède miracle. D'abord parce que Pékin prendrait le risque de bouleverser l'équilibre social du pays. Ensuite, parce que, de l'aveu même du président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, les premiers bénéficiaires d'une telle mesure risquent d'être « les autres pays asiatiques pratiquant des prix très bas ». Enfin, parce que les Américains auraient du mal à se détourner des produits « made in China ».

La direction des études économique du Crédit agricole résume la réalité : « le problème de fond du déficit commercial américain avec la Chine n'est pas lié au taux de change, mais au coût du travail. Le coût horaire moyen de la main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière était, en 2002, de 21,4 dollars au Etats-Unis, de 24,3 dollars en Allemagne et 17,3 en France, contre 0,6 en Chine ».

Arnaud Rodier
Figaro Economie, Novembre 2005



CGF Gestion,
1^{ère} société sénégalaise
de gestion d'actifs

CGF Gestion est une filiale de CGF Bourse

12, rue Saint-Michel, BP 11 516 Dakar
Tél : (221) 849 03 96 - Fax : (221) 823 38 99
E-mail : cgfbrvm@sento.sn



Lisez et faites lire
la **lettre mensuelle**
de CGF Bourse,
la lettre du marché Financier
Régional de l'UEMOA

Annonces

BOAD :

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) procédera, le 04 janvier 2006, au paiement des intérêts annuels et au remboursement de 20% du capital de l'emprunt obligataire BOAD 5,85% 2001-2008.

SAEC-ASTRAL :

La cotation des titres de la Société Abidjanaise d'Expansion Chimique - ASTRAL (SAEC-ASTRAL, symbole : SACC) est suspendue jusqu'à nouvel ordre a indiqué un avis publié le 13 décembre 2005 par la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de l'Afrique de l'Ouest, conformément aux articles 1511 et 1515 des Règles de Négociations, d'Admission et de Radiation à la Cote. Cette suspension a pour objectif d'assurer une équité de l'information à l'ensemble des opérateurs du marché a précisé l'avis de la BRVM.

CORFITEX :

L'emprunt obligataire d'un montant global de 3 800 000 000 Fcfa émis par la Société CORFITEX Trading Limited Sénégal et portant le visa N° EOP/05-02 du 27 juillet 2005 du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) et intitulé "CORFITEX 7% 2005-2009" est inscrit dans les registres du Dépositaire Central / Banque de Règlement (DC/BR).

Ces titres rattachés à la catégorie des valeurs non cotées à la BRVM portent le symbole « CORFTNC.01 » et sont admis aux opérations du DC/BR, depuis le 1^{er} octobre 2005.

BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATIONS :

BNP Paribas BDDI Participations, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 45 960 784 Euros (30,148 milliards de Fcfa), filiales à 100% de BNP Paribas SA, détient désormais 55,86% du capital social de la Banque Internationale pour l'Industrie de Côte d'Ivoire (BICI CI) a indiqué un communiqué publié le 28 novembre 2005 par BNP Paribas BDDI Participations et faisant office de déclaration de franchissement de seuil.

Ce changement qui est intervenu suite à une transaction sur dossier le 16 novembre 2005 à la BRVM, répond, selon le communiqué, à un besoin de simplification des participations du Groupe BNP Paribas à l'instar d'opération similaires menées au niveau d'autres filiales du Groupe.

Une première opération de ce type réalisée le 7 mars 2005 avait permis à BNP Paribas BDDI Participations d'acquérir déjà 25,20% du capital social de la BICI CI. La dernière transaction sur dossier du 16 novembre 2005 lui a ainsi permis d'acquérir 511 051 actions BICI CI (soit 30,66%) supplémentaires.

En conséquence, la société BNP Paribas, Société Anonyme de droit français, au capital de 1 755 244 270 Euros (1 151,36 milliards de Fcfa), cédante des 511 051 actions BICI CI, ne fait plus partie des actionnaires de la BICI CI.

Vos contacts à CGF Bourse

Marketing & Communication	Oumar DEME	(221) 849 03 97
Emission et Conseil Financier	Paul LÔ	(221) 849 03 98
Marché des Capitaux	Marie Odile SENE KANTOUSSAN	(221) 849 03 90
Etudes, Recherche et Documentation	Théodora DE CARVALHO DJANIE	(221) 849 03 86
Clientèle Privé et Administration	Anta DIA	(221) 849 03 95
Marché Secondaire et Négociation	Ndèye Khady DIACK NDIR	(221) 849 03 88
Gestion des Actifs (CGF Gestion)	Mame Marie SOW SAKHO	(221) 849 03 96

12, rue Saint-Michel, BP 11 516 Dakar - Tél. : (221) 849 03 99 - Fax (221) 823 38 99
E-mail : cgfbrvm@sentoo.sn - Site web : www.cgfbourse.com